

## INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

CONCOURS EXTERNE			<i>i-EPrépa</i>
Ouverture inscriptions : début mai Clôture inscriptions : début juin Mi-septembre (épreuves écrites) Fin janvier (épreuves admission)			
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières	7 (note < 5 éliminatoire)	4H	<b>Culture générale</b> <b>Finances publiques</b> <b>Politiques publiques</b> <b>Annales de note de synthèse administrative</b> <i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
Epreuve au choix du candidat : a) droit constitutionnel et administratif : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; b) institutions, droit et politiques communautaires : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; c) droit civil et procédures civiles : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; d) droit des affaires : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; e) analyse économique : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques ; f) économétrie et statistique : résolution d'un ou plusieurs problèmes ; g) mathématiques : résolution d'un ou plusieurs problèmes ; h) gestion comptable et analyse financière : résolution d'un ou plusieurs problèmes et/ou cas pratiques ; i) finances et gestion publiques : réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.	5 (note < 5 éliminatoire)	3H	<b>a), b), c), e) :</b> <b>Public</b> <b>Européen</b> <b>Civil</b> <b>Finances publiques</b> <b>Politiques publiques</b> <i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury comprenant une présentation par le candidat de son parcours. Il se poursuit par un échange sur sa connaissance de l'environnement économique et financier	6 (note < 5 éliminatoire)	30 mn dont 5 mn de présentation	<b>Admission concours administratifs</b>
Exposé sur un sujet parmi deux tirés au sort sur une option de l'épreuve écrite d'admissibilité n° 2, suivi de questions en rapport avec le sujet traité et / ou le programme de l'option choisie	4 (note < 5 éliminatoire)	20 mn préparation + 20 mn oral	<b>Public</b> <b>Européen</b> <b>Civil</b> <b>Finances publiques</b> <b>Politiques publiques</b> <i>Pas d'entraînement spécifique à cette épreuve</i>
Traduction sans dictionnaire d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol ou italien	1	1H30	<b>Revue de presse</b> <b>Anglais</b>